

CFDT FLASH INFO N°5

Coronavirus et Dialogue Social

Réunion nationale CNAF

du 7 mai 2020

Le directeur de la CNAF Vincent Mazauric est intervenu sur les points suivants :



DÉCONFINEMENT ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- ➔ Le **télétravail** reste la norme jusqu'au 2 juin minimum.
- ➔ Pour le salarié en **garde d'enfants** : le télétravail prime avec une adaptation de la charge de travail à la situation de garde. Si le télétravail n'est pas possible et que l'école ou la classe n'est pas ouverte, alors la dispense d'activité peut être envisagée. A contrario, si le salarié décide volontairement de ne pas scolariser son enfant, il devra prendre des congés ou des RTT.

- ➔ Fin de la recommandation de la prise en charge des indemnités kilométriques à compter du 11 mai.
- ➔ Prolongation de l'indemnité télétravail jusqu'à la fin de l'état d'urgence.
- ➔ **L'activité d'accueil** : Une reprise complète de l'accueil physique n'est pas vraisemblable mais ajourner la possibilité de contacts plus humains n'est pas une solution non plus. Ceci ne serait pas conforme à nos missions de service public.

La solution médiane est d'améliorer les capacités de contact partout mais de façon plus humaines, en reposant :

- Toujours sur le téléphone (avec renforcement des équipes téléphoniques).
- Si possible, sur le dispositif de visio-contact qui a doublé depuis le début de la crise avec un peu moins d'une quarantaine de caisses qui l'utilisent : il faut augmenter ce nombre de caisses utilisatrices.
- Sur des équipes spéciales capables de gérer les urgences d'accueil.
- L'accueil sur RDV.

En conclusion : le chemin va vers la réouverture prudente de l'accueil physique. Il semble clair que les modalités d'accueil sur RDV sont à privilégier pour la réouverture afin de permettre la maîtrise des flux, le respect des gestes barrières et la distanciation. Tout en rappelant que l'adaptation locale est de mise car les situations varient selon les départements.

- ➔ Présentation des plans de déconfinement en cours devant les CSE et Conseils d'Administration. La CNAF a rappelé aux directeurs du réseau **l'importance du dialogue social.**

LES QUESTIONS ET DEMANDES CFDT

En annexe de ce Flash Info retrouvez nos questions et demandes écrites.

En complément :

Concernant l'accueil : des latitudes locales oui mais la CFDT insiste pour qu'il y ait des grandes lignes pour accompagner les organismes locaux. La sécurité est le point essentiel. En effet, certaines caisses ont déjà annoncé la réouverture de leurs accueils début juin.

A ce sujet, des commandes de vitre en Plexiglas ont-elles été faites par le National ? Quels seront les dispositifs mis en place pour la santé et la sécurité des salariés et du public ?



SÉCURITÉ

- Masques et gels hydro alcooliques commandés
- Nettoyage des locaux indispensables
- Pas de volume maximal de personnel sur site défini : il y aura des différences en fonction des organismes (ex : prévoir des parois en Plexiglas : cela reste à la main des organismes selon la conception de leurs accueils).



INFORMATIQUE

- Une panne informatique de grande ampleur a eu lieu le 5 mai et a bloqué le système : cet incident est en lien avec la progression du nombre de connexions VPN avec une atteinte de 13800 connexions. L'implication et la réactivité des services informatiques ont permis de résoudre cet incident.

La prudence est donc de mise sur la poursuite de l'augmentation du nombre de connexions.

- L'animation du métier local d'informaticien est à repenser. Mise à jour à ne pas manquer après la crise sur : l'organisation, la reconnaissance, la facilitation des processus du cadre et de l'outillage. Pour autant, tout ceci ne signifie pas l'augmentation de l'effectif en informaticiens.



SOLIDARITÉ

- Une nouvelle aide de solidarité de 200€ à destination des jeunes sera versée mi-juin par les CAF.

Public concerné :

- les étudiants de moins de 25 ans ayant perdu leur stage ou leur emploi en raison du confinement et de la crise du Covid-19.
- les moins de 25 ans modestes percevant des allocations logement (APL, ALS ou ALF).
- les étudiants ultra-marins isolés.

- La CNAF a proposé son aide à la CNAM pour participer aux équipes des brigades Covid de l'Assurance Maladie.

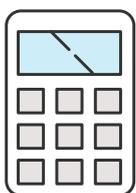
Un cadre de mise à disposition **sur la base du volontariat** est prévu avec une période définie sous forme d'un avenant au contrat de travail.

LES QUESTIONS ET DEMANDES CFDT

En annexe de ce Flash Info retrouvez nos questions et demandes écrites.

En complément :

La CFDT demande s'il y a un plafond concernant le nombre de volontaires pour les brigades Covid.



QUELQUES CHIFFRES

- La situation des salariés de la branche famille :
 - **54 %** sont en télétravail
 - **6%** sont en présentiel sur site
 - **40%** sont soit en dispense d'activités soit en congés
- La capacité de production du réseau des Caf est au-delà de **80 %**.
- **4 m²** : c'est l'espace dédié pour chaque salarié que l'employeur s'engage à respecter avec toutes les adaptations que cela entraîne.

➤ RÉPONSES DU DIRECTEUR DE LA CNAF A UNE PARTIE DES QUESTIONS DES ORGANISATIONS SYNDICALES

- Les brigades Covid : Pas de chiffres fixés. L'impact des mises à disposition sur chaque caisse sera pris en compte. Les profils recherchés :
 - Un profil qui permette de passer des appels sortants à des personnes au contact du malade.
 - Une aisance au contact téléphonique, une habitude de l'entretien.
 - Une certaine expérience.
 - Une capacité à changer d'environnement.
 - Une capacité d'assimilation rapide de scripts de formation.

Il pense à des emplois tels que contrôleur, vérificateur, gestionnaire conseil allocataires mais il n'en désignera pas de particuliers. Une pluralité de profils est possible.

- Risques Psychosociaux : Il a conscience de la montée des RPS, entre autres, sur le télétravail. Une grande attention est nécessaire à ces risques.
- Une attention particulière est apportée aux conditions de retour sur site même si cela n'est pas immédiat : Plusieurs dispositifs pour épauler les managers et accompagner les agents (conférence et enquête QVT...). Cela fait partie des axes de travail nationaux dans l'Atelier national RH et management.
- Attribution d'une prime : Ce sujet n'est pas particulièrement sur la table à ce stade.
- Sur les agents itinérants, la question de la sécurité se pose : un contrôle ou une visite au domicile d'un allocataire doit être possible le plus rapidement possible.

Sur les contrôleurs, la question se pose : à quel moment l'action de contrôle doit-elle pouvoir reprendre dans le contexte actuel ?

Comment les contrôleurs pourront-ils reprendre une activité par téléphone et sur pièces avec les conséquences sur le maintien des droits pour des personnes en grandes difficultés (en n'étant pas sur site et pas chez les allocataires) ?



COMMENTAIRES CFDT

La **CFDT** attend maintenant les réponses écrites de la CNAF. En effet, la **CFDT** reste sur sa faim, encore de nombreuses incertitudes sur nos demandes. Nous vous tiendrons informés des réponses dès réception.

Au niveau national, la **CFDT** a obtenu que les plans de déconfinement des Caisses Nationales soient présentés en commission paritaire Santé.

Les équipes **CFDT** seront très vigilantes à la construction et mise en place des plans de déconfinement locaux dans un cadre où la concertation et le dialogue social doivent avoir toute leur place !



Flashez pour plus d'infos CFDT

Fédération CFDT PSTE
PROTECTION SOCIALE
TRAVAIL ET EMPLOI



47 / 49 avenue Simon
Bolivar 75019 PARIS



federation@pste.cfdt.fr



01.56.41.51.50

